



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

FONDS NATIONAL FONCIER

Avis de Consultation Ouverte

N° ACPX 008/MATSF/SG/DGFNF/PRMP-2026

1. Le **FONDS NATIONAL FONCIER** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture et livraison des matériels informatiques, électriques, électroniques et téléphoniques pour le FNF et pour les Services Fonciers** ".

Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Direction Générale du Fonds National Foncier**

Rue : **Route Digue Ambodimita**

Etage / Numero de Bureau : **Porte 01**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré la porte n01 du Fonds National Foncier Ambodimita et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **à la Porte 13 du Fonds National Foncier Ambodimita** au plus tard le **20/10/2026 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 08/10/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics